1 - La COMPAGNIE DE L'ARQUEBUSE

A Meulan, pendant tout l'Ancien Régime, de nombreux régiments déferlèrent, régiments de Dragons à pied et à cheval sous l'époque de Louis XIV, qui étaient au service du Roi ou de la Reine, issus de la noblesse ancestrale et bien souvent par les cadets de famille qui n'ayant pas la chance d'hériter les terres de leurs aînés n'avaient d'autre solution que d'entrer dans les Ordres ou dans la carrière militaire.

Cependant, il fut une Compagnie, espèce de milice bourgeoise, qui perdurera à Meulan pendant de nombreux siècles puisqu'elle fut créée en 1452 sous Charles VII et faisait partie, avant la Révolution Française, du canton de Meulan pour son étendue et sa juridiction.

Première arme à feu individuelle, l'arquebuse se diffuse vers la fin du 15ème siècle. Les archers se reconvertissent dans sa fabrication et prennent le nom d'"artilliers ", puis d'arquebusiers pour ceux qui se spécialisent dans cette arme. Les fabricants d'arquebuses sont érigés en corporation en 1575.



Hallebardiers, et Arquebusiers en campagne

Il fallut cependant attendre le règne d'Henri IV et, après le terrible siège de Meulan contre Mayenne de janvier à février 1590, pour voir la ville dotée enfin d'une nouvelle compagnie qui s'étiolait il faut bien le dire au fil des ans et des batailles de toute sorte. Cette nouvelle compagnie de 50 arquebusiers fut donnée à notre ville pour son comportement lors du siège et de sa fidélité à la couronne :

Pas moins de 6 Officiers et 50 arquebusiers la composait qui se nommèrent « *les Chevaliers royaux de l'Arquebuse* » et que le roi Henri IV surnomma « *les Hiboux* » parce que ces braves soldats y voyaient de jour comme de nuit lors des sorties nocturnes ou lors des traversées des souterrains de la ville et connaissaient, les yeux fermés, le terrain des hostilités contre Mayenne.

Il y avait, parmi ces 6 Officiers, un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, Un Enseigne, un Major et un Guidon.

Bien entendu, ces soldats d'élite défendaient la ville contre toute incursion belliqueuse, mais également participaient à des concours de tirs à l'arquebuse dont le plus grand et le plus célèbre fut celui de **1612** dans « *l'enclos du Prix* » qui se situait sur l'actuel quai de l'Arquebuse près le petit pont de Meulan. La plupart des villes de France y envoyèrent une députation. Le souvenir mémorable de

ce concours de tir à l'oiseau faisait encore les conversations des veillées du 18è et 19è siècle à Meulan.

L'enclos en question était particulièrement agréable à la vue et possédait deux rangées d'arbres alignés qui faisaient le tour de l'endroit. Il y avait en outre, une très belle demeure qui leur servait pour leur assemblée et banquets clôturant toujours les concours de tirs. Cette demeure servit d'ailleurs pendant la Révolution de Maison Commune pendant quelque temps.

Les arquebusiers gagnaient lors de ces concours de très belles médailles en argent de 29mm de diamètre avec coin du revers de la Monnaie de Paris à l'effigie du roi – en l'occurrence une très belle médaille est conservée aux Archives Départementales des Yvelines à l'effigie de Louis XIII (AD78-2F66).

La Compagnie de l'Arquebuse de Meulan fut cependant dissoute comme toutes les Compagnies bourgeoises en novembre **1791** par décret de la Convention et les arquebusiers restant, fort peu nombreux, furent enrôlées de force dans la Garde Nationale de Meulan.

Je conclurais en ajoutant que la Compagnie appelée « Les HIBOUX » comme nous l'avons vu cidessus, possédait un hymne qui était joué lors de toutes les manifestations de tir et sur les champs
de bataille. C'était la célèbre « Marche des Hiboux » - (manuscrit de la partition daté du 4 novembre
1731 qui se trouve aux Archives Nationales) et qui n'est ni plus ni moins également appelée « La
Marche de Turenne ou Marche du Roy ou encore la Bello-Estello (la belle Estelle) » et que cette
musique fut publiée, sous la plume de F. Vidal dans la revue « Lou Tambourin » éditée par Romanille
en 1864 donc, bien avant la création de l'Arlésienne de Bizet et qui, jouée avec orgue, tambourin et
fifres se trouve retentir sur l'air de « de bon matin... j'ai rencontré le train... de trois grands rois
etc.. » Qu'elle n'a pas été la surprise de la Meulanaise, à qui j'avais demandé en 1991 lors d'une
reconstitution historique de jouer la partition de 1731, de reconnaître cette marche ancienne de
l'époque Louis XV et qui soudainement se trouvait être la musique de : L'ARLESIENNE de Bizet !

Après multiples interrogations tant aux Archives Nationales que Départementales et également à la Bibliothèque Départementale de Versailles, et consultation complète de la biographie de Bizet, l'air n°14 de sa célèbre musique, nous révéla qu'en fait le musicien s'était bel et bien servi de « ER DOU GUET » : l'air du guet qu'il avait, semble t'il, recueilli dans Lou Tambourin !! Mais comment nos arquebusiers de Meulan pouvaient-ils avoir pris celle-ci quelque deux siècles plutôt ?

Cette musique avait été commandée à l'un des musiciens de Louis XIV, pour entraîner les troupes à la guerre (qu'il a pratiqué pendant plus de 30 ans de son règne) et c'est sans doute cette musique intitulée « La marche de Turenne » que les arquebusiers reprirent à leur compte – Elle aurait été composée à l'origine par *Aramoun Domergue*, un provençal pour orgue, tambourin et fifre avec quatorze couplets. Cette musique était jouée dans toute la Provence de St Sauveur jusqu'à Aix en Provence : le dimanche après le 6 janvier et donnait même lieu à un pèlerinage en l'honneur de l'étoile des Bergers qui avait guidé les rois mages jusqu'à Bethléem.

C'est donc bien ce thème que reprit Bizet dans sa partition 14 de son Opéra réduisant du coup sa création à un plagia d'un air provençal et militaire déjà fort connu et qui fut très certainement issu d'un chant folklorique venu du fin fond des Pyrénées dans lequel figure, et cela expliquerait l'engouement de nos arquebusiers de Meulan pour lui, un morceau appelé « *l'air des Hiboux* »!

L'ARLESIENNE se cachait à Meulan et nous ne le savions point!

2 – LA CONFRERIE SAINTE BARBE DE MANTES compagnie bourgeoise d'armes

Dans des temps très reculés, il s'était formé en cette ville de Mantes, comme en bien d'autres villes de France, des compagnies de Bourgeois pour s'exercer au maniement des armes, tant pour le service du roi et de la patrie que pour éviter l'oisiveté, les jours de fêtes et dimanches, premièrement à la flèche , ensuite de l'arc, l'arbalète et en dernier lieu de l'arquebuse, depuis que l'usage de la poudre à canon eut commencé, vers l'an 1354.

Ces compagnies de Bourgeois tenaient des registres où ils écrivaient leurs statuts, soit pour le service divin, sous l'invocation des saints qu'ils se choisissaient soit pour l'ordre et la discipline de leur jeu et pour la règle de leur société. Hélas ces vieux registres se sont perdus dans le temps (Mantes possédait 2 registres l'un d'eux fut brûlé en 1871 dans l'incendie du Palais de Justice de Paris à qui il venait d'être prêté !!) Le premier se trouvait dans la chambre du jeu de l'arquebuse et commence en 1540, sur lequel l'on peut voir quelques fragments des règlements et délibérations des arbalétriers leurs auteurs, dont l'exercice avait été longtemps interrompu, à cause des défenses que le roi François 1^{er} avaient faites, par un édit de l'an 1546, renouvelé en 1539 et depuis plus rigoureusement en l'année 1546 à toutes personnes indifféremment de porter et faire exercice public de l'arc, de l'arbalète, arquebuse et pistolet.

Ces défenses du roi ayant cessé après son trépas, nos arbalétriers se rassemblèrent, renouvelèrent leurs statuts sous l'invocation du nom de Jésus et se pourvurent par devant le roi Henri II qui, par lettres patentes du 9 MAI 1549, registrées à la Chambre des Comptes le 2 juillet suivant, leur accorda l'exercice de cette arme avec divers privilèges dont ils jouirent de là en avant, mais ces lettres s'étant trouvées perdues en l'an 1554, ou supprimées par quelque mal intentionné, ils furent obligés de se pourvoir par devant le même roi qui leur accorda de nouvelles lettres en l'année 1557.

Il s'établit donc une compagnie d'arquebusiers en cette ville sous l'invocation de Sainte-barbe qu'ils avaient prise pour patronne. Ceux-ci avaient ainsi obtenu des lettres du roi Charles IX avec des privilèges conformes à ceux des arbalétriers. Mais ces deux compagnies ayant eu quelque différend entre elles, s'unirent volontairement et, par la suite, l'arbalète ayant cessé d'être en usage, ils se servirent tous de l'arquebuse, dont la compagnie subsistera pendant de très longues années nous dit Chrestien, sans pouvoir toutefois être étendue au-delà de cinquante deux arquebusiers comme il est limité par leurs lettres patentes portant privilèges que cette compagnie a fait renouveler et confirmer par tous les rois depuis Charles IV jusqu'à Louis XV régnant sous l'historien Chrestien.

Plusieurs compagnies d'arquebusiers des villes de France se rendirent à Mantes pour tirer le prix général dans l'île Champion où furent dressées deux buttes de terre distantes l'une de l'autre de 115 pas de long. Monsieur le marquis de Rosny Philippe de Béthune en fit l'ouverture. Le prix en fut de 5000 Livres. Cette même année les habitants de MEULAN firent une compagnie d'arquebusiers (voir ci-dessus) et furent associés au prix de Mantes qui obtint un arrêt du Conseil pour tirer le prix général, portant défense aux autres villes d'en tirer cette même année. L'arrêt fut signé à PARIS le 9 mai 1612 [Chèvremont]

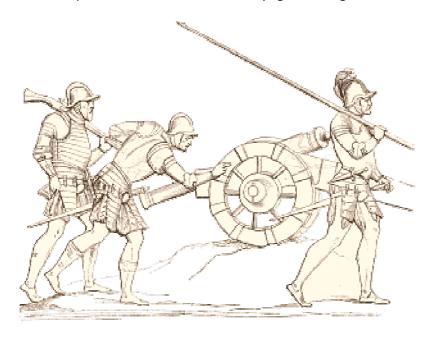
En 1754 eux lieu à Chalons un prix des arquebusiers le 5 septembre, douze de messieurs les arquebusiers de Mantes partirent pour aller à Chalons en Champagne tirer au prix général. Ils revinrent le 21 du dit mois et gagnèrent SIX timbales, DEUX gobelets, UNE tabatière et DEUX belles écharpes et furent très bien reçus par toutes les compagnies des villes où ils ont passé [Marion]

Également en 1755 eut lieu le dimanche 27 juillet un prix des arquebusiers et messieurs de l'arquebuse tirèrent à l'oiseau. Ordinairement tiré le dimanche premier juin (je pense plutôt le premier dimanche de juin), mais à cause de plusieurs chevaliers absents, ce prix fut remis au 27 juillet. Il fut tiré dans leur clos, à leur butte, où il fut élevé comme ordinairement sur le pont. Il plut

Du matin au soir et ayant plusieurs fois tiré l'un après l'autre, la nuit vint qu'il n'était pas encore à bas. Le reste fut remis au lundi 28 du dit mois. Il ne restait qu'un bout de l'aile gauche et un bon bout de cœur et, le dit jour, fut abattu par monsieur HUBERT, marchand lequel fut nommé « roi » de l'arquebuse. Il présenta son prix l'après-midi et gagna à nouveau le prix du roi. Ce jour même il fit recevoir son fils chevalier de l'arquebuse. [Marion]

En mai 1790 (le 9) il fut fait défense à Monsieur THIBERVILLE, maître de la poste aux chevaux de Rouen, de continuer la bâtisse d'un bâtiment qu'il faisait construire et qui masquait la vue du côté du pont au clos des arquebusiers.

Cette compagnie devait disparaître comme toutes les compagnies bourgeoises à la Révolution.



Arquebusiers et hommes de guerre 15è siècle

Madeleine ARNOLD TETARD ©